

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 33-2019-CFVU
PORTANT SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 11/12/2018**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique

Le compte-rendu de la CFVU du 11/12/2018 est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 25 membres présents ou représentés
(2 Abstentions, 23 POUR).**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 34-2019-CFVU
PORTANT SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 20/12/2018**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique

Le compte-rendu de la CFVU du 20/12/2018 est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 25 membres présents ou représentés
(2 Abstentions, 23 POUR).**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 35-2019-CFVU
PORTANT SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 24/01/2019
ET DU 01/02/2019 (SEANCE REPORTEE DU 24/01/19)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1 et 2

Les deux comptes rendus de la CFVU du 24/01/2019 et du 01/02/2019 sont approuvés.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 25 membres présents ou représentés
1^{er} vote (2 Abstentions, 23 POUR).
2^e vote (2 Abstentions, 23 POUR)**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 36-2019-CFVU
PORTANT SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 14/02/2019.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique

Le compte-rendu de la CFVU du 14/02/2019 est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 25 membres présents ou représentés
(2 Abstentions, 23 POUR).**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 37-2019-CFVU
PORTANT SUR LA VALIDATION DES DEMANDES D'EXONERATION ET D'ANNULATION DES DROITS
D'INSCRIPTION 2019/2020.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique :

Les demandes d'exonération et d'annulation des droits d'inscription 2019/2020 sont approuvées.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 31 membres présents ou représentés.
(13 Abstentions, 18 POUR)**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 38-2019-CFVU
PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES ET DECISIONS D'EXONERATION, D'ANNULATION ET DE
REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION AU SED 2019/2020.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique :

Le traitement des demandes et décisions d'exonération, d'annulation et de remboursement des droits d'inscription au SED 2019/2020 sont approuvées.

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 39-2019-CFVU
PORTANT SUR LA REPARTITION DU SECOND VERSEMENT CVEC 2019.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique :

La proposition d'attribuer 29,27 % (12 € par étudiant des 41€ acquittés) du second versement CVEC 2019 (601 326,50 €), soit 176 008.27 € au FSDIE Social et Projet est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 18 avril 2019**

**DELIBERATION N° 40-2019-CFVU
DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANT-ES DE LA CFVU
(BIATSS ET ENSEIGNANT-E OU ENSEIGNANT-E-CHERCHEUR)
FINALISANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PROVISoire CVEC.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1 :

Mme Sandrine Chapoulie est désignée représentante Biatss à la Commission provisoire CVEC.

Article 2 :

Monsieur Driss Boumezzoug est désigné représentant Enseignant à la Commission provisoire CVEC.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 31 membres présents ou représentés
(2 NPPV, 29 POUR).**

A Toulouse, le 18 avril 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin